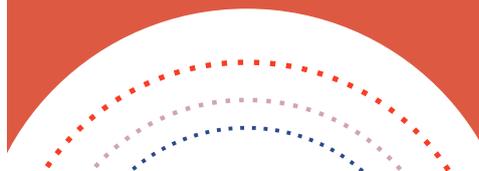


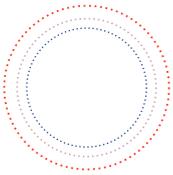


## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Sensibiliser à l'égalité Fille-Garçon/Femme-Homme  
autour de l'exposition immersive *24h de la vie d'une femme*  
accueillie par le Département de Loire-Atlantique



# PREAMBULE



- Vous êtes une association située en **Pays de La Loire** et votre mission s'inscrit dans la **promotion de l'égalité** entre les filles et les garçons et les femmes et les hommes, que ce soit à l'échelle locale ou internationale ?
- Votre initiative ou projet met en lumière les **enjeux de l'égalité de genre** en abordant des thématiques transversales telles que l'éducation, les questions sociales, l'environnement, le climat, la biodiversité, les énergies, l'eau, la santé, l'alimentation, etc., **en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)** ?
- Vous souhaitez **contribuer activement** à la sensibilisation des jeunes et du grand public aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes, **rejoindre un collectif d'acteurs et d'actrices engagé·e·s** dans cette dynamique, et échanger des idées et expériences au sein d'un réseau ?
- Vous souhaitez **participer** à une action qui contribuera à enrichir l'expérience immersive *24h de la vie d'une femme* ?

CET APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EST FAIT POUR VOUS !



## L'EXPÉRIENCE IMMERSIVE 24H DE LA VIE D'UNE FEMME

Après le succès du spectacle *Nés quelque part* en 2017, l'association [Ars Anima](#) propose depuis 2022 une exposition immersive intitulée *24h de la vie d'une femme*.

Exposée avec succès à Bordeaux en 2022 et à Marseille en 2023 (avec l'appui et la coordination des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs [SO Coopération](#) et [Territoires Solidaires](#)), elle a déjà accueilli près de 12 000 spectateur·rice·s, dont environ 50% de public scolaire. Elle arrive maintenant en Loire-Atlantique avec l'appui du [Conseil Départemental de Loire-Atlantique](#) en partenariat avec le Réseau Régional Multi-Acteurs [Pays de La Loire Coopération Internationale](#).



24hFEMME.01.11.22.BD©ANAKA-24 - Acte 4

Très fortement engagé pour l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes et plus largement contre toutes les formes de discriminations, le Département de Loire-Atlantique a souhaité accueillir cette exposition afin de sensibiliser sur la condition des femmes dans le monde. Cette exposition citoyenne propose au public un voyage au cœur de la vie de 6 femmes remarquables qui s'engagent pour l'égalité, l'éducation et la liberté d'expression à l'échelle locale et internationale. Une expérience immersive forte en interaction, avec de l'image et du son, qui invite chacun·e à décaler son regard et à s'interroger.

### 6 PARCOURS DE VIES DE FEMMES À TRAVERS UNE EXPÉRIENCE SENSORIELLE ET INTERACTIVE

Basée sur des histoires vraies, l'exposition propose au public de se glisser dans la peau de 6 femmes originaires de 6 pays du monde : Guinée, Inde, Kurdistan, Nigéria, Guatemala et France. De l'enfance à la vie d'adulte, ces femmes font face à des injustices liées à leur condition féminine : violences, discriminations, exploitation, mariages et grossesses précoces... Mais loin d'être victimes de leur destin, animées d'une force de vie remarquable, elles s'engagent pour aider d'autres femmes et faire évoluer les systèmes en place.

Cette exposition ouvrira ses portes le **20 octobre 2025** aux **Archives Départementales de Loire-Atlantique** à Nantes pour une durée de 9 semaines, **jusqu'au 19 décembre 2025** inclus.

Vous pouvez consulter davantage de ressources sur ce projet sur le [site internet dédié](#).



## ● OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Cet AMI vise à susciter, identifier et sélectionner des actions en Pays de la Loire qui ont pour objectifs de sensibiliser et d'éduquer à l'égalité des filles et des garçons et des femmes et des hommes, et qui devront s'articuler avec l'exposition immersive *24h de la vie d'une femme*.

Les actions envisagées pourront être mises en œuvre en Pays de la Loire, sous des formats variés tels que : des événements type conférence ou table ronde, des animations, des représentations théâtrales, des ateliers, etc. Nous laissons la place à votre créativité. À vous d'imaginer d'autres formats si vous le souhaitez.

Les actions en milieu scolaire devront être co-construites avec les équipes pédagogiques.

Les projets lauréats seront cofinancés via le programme RECITAL ODD, porté par la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs ([CIRRMA](#)) et soutenu par l'Agence Française de Développement ([AFD](#)).

## ● PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La temporalité de mise en œuvre des actions s'étendra de septembre à décembre 2025, avant et/ou pendant la tenue de l'exposition.

Pour les projets qui proposent un parcours pédagogique auprès d'un public spécifique, ces derniers pourront se dérouler jusqu'en juin 2026 afin d'accompagner la mise en œuvre d'actions concrètes portées par les publics sensibilisés.

## ● CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le présent AMI s'adresse à :

Aux associations dont le siège social est situé en Pays de la Loire. Les actions peuvent être portées en consortium multi-acteurs (dans ce cas, un chef de file doit être désigné et sera le seul bénéficiaire et responsable de la subvention pour le consortium)

Les collectifs non formels devront se rapprocher de structures ayant une existence juridique pour porter ensemble les actions.

Le présent AMI s'adresse aux actions :

- De sensibilisation et d'éducation à l'égalité des filles et des garçons et des femmes et des hommes qui pourront être proposées en Pays de La Loire (contribuant à minima à l'ODD 5) ;
- S'inscrivant dans la démarche globale et systémique des Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- Mettant en lumière l'universalité des enjeux ici et là-bas, c'est-à-dire démontrant que les problématiques soulevées sont partagées à différentes échelles, locales et plus globales, tout en s'inscrivant dans des contextes spécifiques divers ;
- S'inscrivant dans une démarche multi-acteurs et faisant du lien entre différentes catégories d'acteurs des éducations à (éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, artistique et culturelle, aux médias et à l'information, à l'environnement, à la santé, etc.);
- S'appuyant sur des démarches participatives et contribuant à renforcer le pouvoir d'agir des publics sensibilisés.

### PUBLICS CIBLES

Le comité de sélection portera une attention particulière aux projets portés en direction des publics suivants : **jeunes** (16-25 ans), **élèves de collèges de Loire-Atlantique**, personnes en **situation d'insertion professionnelle ou sociale** et **jeunes bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Enfance**, publics situés **en zone rurale**.

Le comité de suivi et de sélection est composé d'**agents du Département de Loire-Atlantique** issus des services Relations Internationales, Égalité, Éducatif et de l'observatoire des violences faites aux femmes ; ainsi que d'**administrateurs·rices de Pays de La Loire Coopération Internationale** issus·es des collèges associatifs, établissements d'enseignement et entreprises.

## ● ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES

- Le cofinancement de chaque projet sélectionné dans le cadre de cet AMI ne peut dépasser 1000 EUR. Ce montant ne pourra représenter plus de 35 % du coût total du projet.
- Les 65 % restants peuvent être issus de contributions valorisées (bénévolat, prêts de salles, de matériel...), de fonds propres et/ou de contributions financières.
- Les contributions en valorisation doivent être inscrites dans la rubrique dédiée du budget et l'association bénéficiaire doit être en mesure de les justifier en fin de projet (comptabilisation du bénévolat, du temps salarié ou des biens et services mis à disposition). Le montant forfaitaire imposé par l'AFD est de 40 euros/heure pour la valorisation du temps bénévole et/ou salarié.
- Les dépenses pourront être engagées dès réception du récépissé de dépôt de la demande de subvention et devront être engagées avant le 31 décembre 2025 pour les actions menées pendant la période d'accueil de l'exposition et avant le 30 juin 2026 pour les actions intégrant la mise en place d'un parcours pédagogique.

*La réception du récépissé de dépôt de demande de subvention ne garantit pas l'obtention de la subvention ; les frais engagés entre le dépôt de la demande et la notification de non-attribution de la subvention, le cas échéant, ne pourront faire l'objet d'un remboursement.*

### SONT ÉLIGIBLES :

- Les charges directement liées à la mise en œuvre des actions de sensibilisation en Pays de la Loire
- Les dépenses de personnels salariés et volontaires du porteur de projet et de ses partenaires au prorata du temps effectivement passé sur le projet et dans une limite de 50% du coût total du projet
- Les prestations de services
- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration
- D'autres coûts spécifiques à la réalisation du projet (achat de petit matériel, conception et impression d'outils...)

### NE SONT PAS ÉLIGIBLES :

- Les investissements en matériels dédiés à des actions internationales
- Projet de création d'une association
- Projet d'études ou de recherche
- Envoi de matériels

## ● PARTICIPATION AUX TEMPS D'ÉCHANGE ENTRE LAURÉAT·E·S

Les lauréat·e·s seront invité·e·s à prendre part à un temps commun de présentation des différentes actions soutenues qui aura lieu le **16 septembre de 13h30 à 17h à Nantes** en amont de l'exposition, afin de permettre un renforcement des liens entre les acteurs impliqués sur l'ODD 5 dans la région Pays de la Loire. Et lors d'un second temps, en janvier 2026, pour faire le bilan des actions menées (date à fixer).

## ● COMPOSITION DU DOSSIER

1. La note d'intention
2. Le budget prévisionnel

Vous pouvez télécharger les différents documents [ici](#).

## ● TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Le dossier complet de demande de financement doit être transmis en version numérique à l'adresse suivante : [mbeguine@paysdelaloire-cooperation-internationale.org](mailto:mbeguine@paysdelaloire-cooperation-internationale.org) au plus tard le 7 juin 2025.

La note d'intention est à envoyer au format pdf. Le budget prévisionnel est à joindre au format xls. Pour toutes questions ou demandes d'appui, vous pouvez nous contacter par mail grâce à l'adresse ci-dessus ou par téléphone au 06 07 26 50 08.

## ● CALENDRIER DU DISPOSITIF

PHASE 1 : APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT	
Publication de l'AMI	7 avril 2025
Date limite de dépôt des dossiers	7 juin 2025
Instruction des dossiers et réunion du comité d'organisation	Du 9 juin au 1er juillet 2025
Réponse aux associations	Mi juillet 2025

Les candidat·e·s à l'AMI peuvent solliciter l'appui et les conseils de Pays de la Loire Coopération Internationale dans la conception de leur action entre le 7 avril et le 7 juin 2025.

Cet accompagnement pourra se traduire par :

- Un appui à la mise en réseau avec des partenaires potentiels et à l'identification de lieux d'accueil
- Des conseils à la méthodologie de projet
- Un appui à la formulation de l'action

Un webinaire de présentation de l'AMI est prévu le mardi 22 avril de 13h à 14h. [Infos et inscriptions ici](#).

## PHASE 2 : RENCONTRE ENTRE LAURÉAT·E·S

Temps de rencontre et d'échange  
entre les lauréat·e·s

Mardi 16 septembre  
de 13H30 à 17h à Nantes

## PHASE 3 : MISES EN ŒUVRE DES ACTIONS

Période de mise en œuvre  
des actions lauréates

De septembre à décembre  
2025 / juin 2026

Exposition immersive  
*24h de la vie d'une femme*

Du 20 octobre  
au 19 décembre 2025

Réunion bilan  
des actions réalisées et perspectives pour  
les actions se déroulant jusqu'en juin

Janvier 2026

### MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Les associations retenues signeront une convention de rétrocession avec Pays de la Loire Coopération Internationale.

Les fonds seront versés aux associations sélectionnées en deux tranches :

- 80 % du montant de la subvention à la signature de la convention
- 20 % à la fin du projet et sur présentation : d'un bilan narratif et d'un état récapitulatif des dépenses et des recettes.

Ces documents devront être envoyés un mois après la fin du projet.

#### Contact :

Maud Béguin Allegro

Chargée de mission Education à la Citoyenneté  
et à la Solidarité Internationale (ECSI)

06 07 26 50 08

[mbeguina@paysdelaloire-cooperation-internationale.org](mailto:mbeguina@paysdelaloire-cooperation-internationale.org)

